



En couverture

TOUS ENTREPRENEURS

Créer une start-up ou une microentreprise est devenu un sport national. Dans notre pays souvent bloqué, le nouveau héros, c'est l'entrepreneur, et les initiatives pullulent pour l'encourager dans cette éprouvante aventure.

Ils s'étaient tous donné rendez-vous, les 25 et 26 mai, au grand raout organisé par Bpifrance dans l'immense salle parisienne de l'Accor-Hotels Arena, à Bercy. Ils étaient venus écouter des discours galvanisants sur l'entreprise et piocher, ça et là, quelques conseils pour tester son modèle économique, qui des contacts d'investisseurs pour grandir. Ils étaient plus de 20 000. C'est qu'aujourd'hui, il y a des entrepreneurs partout. Chez les diplômés de HEC, dans les banlieues difficiles, chez les cadres, les mères de famille, dans les professions libérales, chez les quinquagénaires sur la touche... Jusqu'aux dirigeants de grands groupes qui n'ont plus que ce mot-là à la bouche. Il n'y a qu'à écouter Alexandre Bompard qui met en avant sa prise de risque parce qu'il réinvestit tous ses bonus dans la Fnac, qu'il dirige. Jusqu'aux anciens ministres, comme Renaud Dutreil, qui a investi dans l'eau en bouteille en Charente. Pour un peu, on pourrait croire que la France entière construit son business plan.

Exit Christopher Reeves et sa cape de Superman. Le superhéros aujourd'hui, c'est Elon Musk sur sa fusée. Si le milliardaire et « serial

entrepreneur » américain est passé du statut de commun des mortels à celui de demi-dieu, c'est que la France a changé, et, avec elle, ses icônes. L'éditeur Eyrolles, qui a acheté les droits de sa biographie – *Elon Musk. Tesla, PayPal, SpaceX : l'entrepreneur qui va changer le monde*, par Ashlee Vance –, a été sidéré de le voir grimper dans les listes de best-sellers.

Hercule des temps modernes

« La société est bloquée dans de nombreux domaines, pointe Arthur De Grave, rédacteur en chef du magazine *OuiShare*. Nous avons l'impression que l'entrepreneur est la dernière personne qui peut agir selon une dimension herculéenne. Nous sommes fascinés par cet individu qui arrive à modifier la réalité. L'entrepreneur n'a formellement aucun pouvoir institutionnalisé, mais s'attribue la puissance d'agir. » Le Hercule des temps modernes règle les problèmes que l'Etat est impuissant à résoudre.

Frédéric Mazzella réduit la pollution avec BlaBlaCar, Xavier Niel répare l'ascenseur social dans son école 42, Raodath Aminou lutte contre le gaspillage alimentaire avec OptiMiam. Nos idoles ont changé, comme nos

Organisateurs et entrepreneurs de la pépinière de Valpré, près de Lyon. Depuis son lancement, en janvier, déjà dix porteurs de projets y ont élu domicile.



valeurs. « Autrefois, on avait à cœur de sécuriser sa carrière, d'avoir un diplôme, une maison, d'élever ses enfants... A présent, le fait d'avoir un impact positif autour de soi, ou plus largement, est très valorisé », remarque Alice Zagury, cofondatrice de l'accélérateur TheFamily. Résultat : le salariat ne fait plus rêver les jeunes. Laetitia Pingel, 24 ans, juste sortie de HEC, a préféré lancer des équipements



IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR SE LANCER

A LYON, UN INCUBATEUR EST RÉSERVÉ AUX PLUS DE 40 ANS

Les start-uppers de plus de 40 ans sont rares dans les incubateurs. La raison est simple pour Ghislain Lafont, l'organisateur des Entrepreneurs de Valpré : « On ne peut pas être dans une structure où les autres entrepreneurs ont l'âge de ses enfants. Or il y a une vraie demande, car la crise a mis sur le carreau nombre de quadras et de quinquas qui peuvent apporter beaucoup. » Ghislain Lafont a donc décidé de lancer en janvier au centre de séminaires de Valpré,

près de Lyon, une pépinière dédiée aux seniors (et quasi-seniors). Déjà dix porteurs de projets y ont élu domicile sur la trentaine de places. Mis à part l'âge (au minimum 40 ans), ils ont en commun d'être déjà suivi par des structures spécialisées dans l'accompagnement (Réseau Entreprendre Rhône, 60 000 rebonds). Valpré leur apporte « une ambiance d'humanité, de la solidarité », ainsi que des conseils adaptés à leur situation. « Nous avons organisé une conférence sur la prévoyance

ou encore une formation sur l'usage des réseaux sociaux, détaille Antoine Chevallier, directeur de la pépinière. Les porteurs de projets sont contents ici de partager les mêmes problématiques professionnelles et familiales. » Pour Ghislain Lafont, « c'est un laboratoire, mais si c'est un succès, il y aura vraisemblablement un vrai sujet au plan national ». La France comptait en avril 885 600 demandeurs d'emploi en catégorie A de plus de 50 ans. **L.-E. H.**

B. Delessard pour Challenges



Soirée des lauréats du Réseau Entreprendre, à Paris, le 3 mai. Des créateurs vus comme des héros.

de rugby féminin avec une camarade plutôt que de rejoindre Carrefour ou L'Oréal. « Parmi les diplômés de notre Majeure Entrepreneur, on est au moins 30% à avoir déjà fondé une entreprise », se félicite la jeune femme. Et la génération Y n'est pas la seule à céder aux sirènes de l'entrepreneuriat. « Oui, il y a une envie d'indépendance, de se réaliser dans son travail; c'est un phénomène intergénérationnel », explique Matthieu Dardaillon, qui a lancé Ticket for Change, une association qui aide les

porteurs de projets sociaux à passer à l'action.

S'ils sont si nombreux à vouloir tenter l'aventure, c'est aussi que les barrières à l'entrée sont tombées les unes après les autres. L'explosion du numérique, des plateformes et des réseaux sociaux leur permet d'aller plus facilement à la rencontre de leurs clients. « On a vu des entreprises comme Airbnb ou Uber se créer tellement rapidement que chacun rêve de révolutionner le monde », constate Eric Coisne, président du Réseau Entreprendre

Paris, pour qui, « à l'ère du numérique, il faut moins de capital pour créer une application que pour ouvrir une usine ».

Coups de pouce au démarrage

Deux mesures renforcent l'impression que tout est possible : la société à 1 euro de capital et le statut d'auto-entrepreneur, avec des cotisations sociales plus light et moins de paperasse. Et puis la prolifération des incubateurs règle, au moins provisoirement, la question de l'hébergement. Enfin l'assurance-chômage (lire page 51) constitue un sérieux coup de pouce au démarrage. Et comme on ne s'improvise pas entrepreneur, les structures d'accompagnement (BGE, Réseau Entreprendre) montent en puissance. Parmi elles, l'Agence pour la création d'entreprise, sauvée des eaux en 2014, vient de ressusciter sous le label d'Agence France Entrepreneur. Sa priorité : les quartiers sensibles. Son président : Mohed Altrad, 54^e fortune professionnelle française, est un autodidacte d'origine syrienne, débarqué en France avec 200 francs en poche, et aujourd'hui à la tête du Groupe Altrad, aux plus de 800 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'idée de l'agence est de se focaliser sur les « zones difficiles » qui représentent en France, selon lui, 11 millions d'habitants : « Elles concentrent trois fois plus de pauvreté qu'ailleurs. Il y a deux fois plus de créations, car la population ne trouve pas de travail. Mais les

LA FIN DU PHÉNOMÈNE AUTOENTREPRENEURS ?

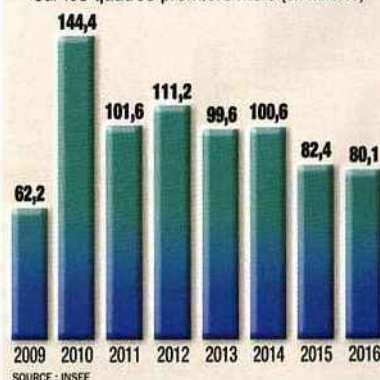
ENCADRÉ PAR LA LOI PINEL, LE DISPOSITIF ATTIRE MOINS

Adoptée en juin 2014, la loi Pinel est devenue la bête noire des auto-entrepreneurs. Le texte encadre – et alourdit – le dispositif, en instaurant notamment une obligation d'immatriculation et de stage pour les artisans. La loi entérine aussi l'alignement du régime de la micro-entreprise sur celui, plus simple et plus populaire, de l'autoentreprise, en les

plaçant sous la même appellation de micro-entrepreneur. La loi Pinel a-t-elle torpillé la dynamique initiée en 2009 ? L'âge d'or du dispositif est en tout cas révolu. En avril 2016, le nombre de nouveaux microentrepreneurs a chuté de 17 % sur un an, alors que les créations d'entreprises individuelles hors ce régime ont bondi de 24 %. « Après des années de croissance, on observe une désaffection des Français depuis l'adoption

de la loi, qui a recréé une barrière à la création », tonne Grégoire Leclercq, président de la Fédération des auto-entrepreneurs. « Si elle n'a pas bouleversé le régime, elle a induit un doute sur sa stabilité, abonde Pascal Nguyễn, coauteur du Guide pratique du microentrepreneur (éd. Eyrolles). Mais avec plus d'1 million d'auto-entrepreneurs, peut-être avons-nous juste atteint un rythme de croisière. » **Marion Perroud**

Nombre de créations de microentreprises sur les quatre premiers mois (en milliers)





CRÉER SA BOÎTE EN VINGT MINUTES BETTR ET LEGALSTART, LES UBER DU JURIDIQUE

Quel primoentrepreneur n'a pas rêvé d'être accompagné de façon simple pour lancer sa société ? Plusieurs start-up se sont engouffrées dans la brèche pour proposer ce type de services. En tête, Legalstart, lancé début 2014, permet de créer une société, déposer une marque, rédiger un contrat de travail, approuver ses comptes (150 euros en moyenne pour une SARL). Le secret de cet Uber juridique ? Pas de conseil, mais des documents produits de manière semi-automatique. Un récent partenariat avec l'association des Notaires Conseils Entrepreneurs propose un accompagnement dans les cas complexes. Il y a aussi Bettr, une application mobile intuitive, lancée le 17 mai, qui permet de monter une entreprise en... seulement vingt minutes (de 9,90 euros pour une microentreprise à 450 euros pour une SAS). Création de statuts,



L'appli Bettr, succursale du réseau de 12000 comptables Cerfrance.

prise en charge des démarches administratives, notes de frais et comptabilité sont intégrées. Cette société est une succursale de Cerfrance, un réseau de 12000 experts-comptables. « Ce projet a été développé en mode start-up pour simplifier la vie des entrepreneurs », résume Ivan Communod, directeur général. **L. L.**

entreprises meurent trois fois plus vite. » Un triste constat qui a poussé le président de la République à relancer l'agence en la confiant à Altrad. Il ne faut pas s'y tromper : si les politiques encensent les entrepreneurs, c'est qu'ils voient en eux un remède au chômage et à la croissance zéro. Présent aux 30 ans du Réseau Entreprendre, Emmanuel Macron ne s'en est d'ailleurs pas caché. « On ne peut pas vouloir que le pays aille mieux sans employeurs, sans entrepreneurs », a déclaré le ministre de l'Economie.

Pourtant, l'enthousiasme des politiques confine parfois à l'excès. « Ce n'est plus de l'encouragement, c'est une injonction à entreprendre ! » dénonce Sophie Jalabert, déléguée générale du réseau BGE. « Si on accompagne un chômeur en difficulté vers la création d'entreprise, le risque, c'est d'en faire un travailleur pauvre », alerte-t-elle. Même son de cloche chez Bertrand Martinot, économiste, ancien délégué général à l'emploi et auteur, avec l'avocat Franck Morel, d'*Un autre droit du travail est possible*

(Fayard) : « En réalité, certains créateurs d'entreprise, dans le conseil, dans le BTP, les chauffeurs d'Uber... devraient être des salariés. Les employeurs ne veulent pas embaucher et préfèrent nouer des contrats commerciaux, plus faciles à dénoncer que des contrats de travail. Ils utilisent les indépendants comme variable d'ajustement. »

Traversées du désert

Car derrière toutes les success stories, il y a un quotidien pas toujours rose. « C'est comme la ruée vers l'or, raconte Jean, un quadragénaire qui en est à sa troisième création d'entreprise. On te fait miroiter des réussites incroyables, mais au bout du compte, pour la plupart d'entre nous, on est des crève-la-faim ! » Ainsi un jeune patron, qui affiche quatre exercices en hausse et salarie sept personnes, plafonne à 800 euros de revenu par mois : sa priorité, ce sont les charges fixes et la trésorerie de son entreprise. Ainsi cette styliste indépendante dont les produits sont pourtant distribués aux Galeries Lafayette et qui s'est

versé 1700 euros en un an pour pouvoir réinvestir dans un local. Ainsi cette chargée d'études à son compte, qui n'a pas refusé une seule mission pendant deux ans de peur de décevoir ses clients, quitte à s'épuiser.

Ainsi cette gérante minoritaire d'une société qui fonctionnait depuis dix ans... et lâchée, du jour au lendemain, par son associé majoritaire qui tente de lui vendre ses parts à un prix surréaliste. « J'ai refusé son coup de bluff », témoigne Nathalie Caule, fondatrice de Autour du bureau, fournisseur de matériel de bureau dans les Landes. Résultat, à 33 ans, elle se retrouve sans revenus, contrainte de mettre son appartement en location... et de retourner chez ses parents pendant un an et demi. « J'ai recréé une société dans un garage prêté par des amis, avec mon ordinateur personnel, une voiture de livraison à 500 euros et 3 000 euros de capital. Mais je ne me suis versé aucun salaire pendant deux ans. » Après cette traversée du désert, l'entrepreneuse a regagné tous ses clients et développé son affaire. Une résurrection heureuse, mais bien éloignée des culbutes monumentales qui ne concernent que quelques happy few.

L'aventure d'abord

« Certains entrepreneurs sont aussi précaires, voire davantage, que des salariés qui enchaînent les contrats courts : ils ont des revenus aléatoires, mais pas de contrat de travail, pas les 35 heures, pas les congés payés, pas l'assurance-chômage et pas le smic ! » rappelle Bertrand Martinot. Emmanuel Macron, qui a fait scandale en affirmant que la vie d'un entrepreneur était « souvent plus dure que celle d'un salarié », n'a pas tout à fait tort.

Pourtant, peu osent confier leurs difficultés. Les problèmes ? Difficile d'en parler à son banquier, aux clients, aux fournisseurs, voire à son conjoint. Une solitude difficile à supporter et qui explique sans doute pourquoi l'aventure se tente de plus en plus à plusieurs associés. Heureusement, il y a aussi l'adrénaline, les réussites, et une certaine forme de liberté. Et la fierté d'entreprendre.

Claire Bouleau
et Héloïse Bolle